

BANQUES

Distributeurs : « De quoi être inquiets »

Les grandes banques vont réorganiser le réseau de distributeurs de cash. Écolo et le cdH redoutent discriminations et incohérences.

● Benjamin HERMANN

La tendance s'accroît. Les agences bancaires disparaissent et, en parallèle, les distributeurs automatiques se font rares. Les régions rurales sont touchées, mais aussi des quartiers entiers de zones urbaines ou périurbaines. Le phénomène occasionne de nombreux désagréments : accentuation de la fracture numérique, services non digitaux devenus coûteux, etc.

Deux initiatives

Bpost est en principe tenu, en vertu de son contrat de gestion, de pouvoir installer un distributeur dans chaque commune qui n'en dispose pas. Par ailleurs, les banques prennent les devants pour garantir un réseau de distributeurs de billets. Deux initiatives existent. Premièrement, Argenta, Axa Banque, bpost, Crelan et VDK bank ont annoncé fin 2019 la création de Jofico, une coentreprise pour gérer ensemble leurs distributeurs.

Les poids lourds s'y sont mis aussi : Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC ont mis sur pied une structure baptisée Batopin pour « veiller ensemble au développement d'un réseau optimal de guichets automatiques bancaires en Belgique ». Objectif : s'assurer à l'horizon 2025 que 95 % des Belges disposent d'un distributeur dans un rayon de 5 km. Les premiers distributeurs sont attendus cette année. « Présenté comme cela, l'emballage peut paraître séduisant. Mais il y a de quoi être inquiets », assure le député fédéral Nicolas Parent (Écolo, en photo).

La commission des Finances de la Chambre auditionne ce mercredi les patrons du sec-

« Ce qui est vendu comme un service accru aux citoyens ressemble plutôt à une rationalisation... »

teur bancaire et les responsables de Batopin et Jofico. Christophe Lacroix (PS) avait présenté le mois dernier une proposition de loi pour garantir la gratuité des retraits et assurer la présence en suffisance de distributeurs sur le territoire. Écolo-Groen a déposé une proposition de résolution et exprime aujourd'hui des inquiétudes. Dans l'opposition, la députée Vanessa Matz (cdH) s'apprête à déposer à la Chambre une proposition de résolution dont la portée est plus large, « visant à assurer des services bancaires de proximité, de qualité et inclusifs ».

Les banques dans le viseur

Depuis 2015, selon Nicolas Parent, près de 1 300 distributeurs ont disparu. Entre 2008 et 2019, le nombre d'agences est passé de 8 259 à 4 684. Et la suite du menu risque d'être indigeste, pour l'écologiste. « Ce qui est vendu comme un service accru aux citoyens ressemble plutôt à une rationalisation du réseau de distributeurs, explique-t-il. Selon les projections de Batopin, le but est de passer de 5 800 à 2 400 terminaux et de



Foto Philippe Labeyve

Les banques s'organisent elles-mêmes et plusieurs politiques expriment des craintes.

2 500 à 750 lieux. On peut difficilement croire à un gain pour les citoyens. »

Écolo redoute aussi le risque de multiplication des problèmes dus au modèle mathématique utilisé par Batopin pour identifier les lieux, « sans tenir compte de l'avis des pouvoirs locaux, des associations qui représentent les seniors, les usagers, etc. » Quels critères prioritaires pour l'installation des distributeurs ? Quid des 5 % de la population non concernés ? Quid des zones mal

desservies en transports publics, où une distance de 5 km peut s'avérer bien longue ?

« Le territoire est bien loin d'être équipé dans un bref délai mais les banques continuent de supprimer leurs services et leurs agences avant même que les solutions de remplacement soient opérationnelles », déplore de son côté Vanessa Matz. La députée cdH, comme Écolo d'ailleurs, demande au gouvernement que les futurs distributeurs permettent, en plus de retirer du cash, d'effectuer d'autres opé-



BELGA

rations : virements, extraits, etc.

Encadrer les banques

Du côté d'Écolo, on demande au gouvernement de ne pas laisser les banques seules à la manœuvre, mais bien « d'encadrer dès maintenant le déploiement des distributeurs ». De ce point de vue, elles doivent jouer leur rôle social, sans laisser à bpost seule la charge d'essuyer les plâtres.

Pour Nicolas Parent, la Belgique gagnerait à s'inspirer de l'exemple néerlandais, où un projet semblable est parvenu à tenir compte des besoins des usagers – y compris les seniors – et de l'avis des pouvoirs locaux. Il demande aussi à sortir des « schémas figés » qui s'en tiennent à la logique du rayon de 5 km, pour Batopin, ou du territoire communal, pour bpost. Les réalités locales requièrent plus de nuance. « Il faut tenir compte par exemple de la densité de population ou de l'accès aux transports publics », suggère le député fédéral. ■

« Au-delà de la question du cash, de vrais services de base »

Face au décrochage d'une bonne partie de la population, larguée et insécurisée par la digitalisation des services bancaires, mais aussi la disparition des services de proximité, la députée fédérale d'opposition Vanessa Matz (cdH) déposera tout prochainement un projet de résolution à la Chambre. Le texte formule plusieurs demandes au gouvernement. « Il y a la question du cash et des distributeurs, évidemment, mais la problématique est bien plus large », considère-t-elle. Elle propose d'envisager un moratoire sur la suppression des distributeurs et automates ou encore un large débat démocratique



BELGA

sur l'avenir des services bancaires. La députée avance aussi l'idée d'imposer aux banques qu'elles proposent, dans leurs offres, un forfait donnant accès à l'équivalent du service bancaire de base. Explications...

C'est une obligation européenne : les banques sont tenues

de donner accès à un service bancaire de base aux personnes exclues du système bancaire, pour diverses raisons. Pour un montant maximal de 16,34 euros, elles disposent alors du minimum : compte à vue, carte de débit, dépôts, inscriptions en compte de chèques, retraits, virements, ordres permanents et domiciliations. Le système présente des avantages mais « ne réduit pas la fracture numérique »... et s'avère très restrictif. Ainsi, par exemple, une banque peut refuser de vous fournir le service si vous disposez déjà d'un compte à vue, même dans une autre banque.

Dans le même temps, constate Vanessa Matz, avoir recours à de simples services auprès de sa banque « coûte cher, facilement 100 à 120 euros par an » pour effectuer quelques versements, domiciliations et autres impressions d'extraits...

C'est pourquoi elle propose d'imposer aux banques de proposer dans leur offre classique un forfait « dont le montant ne peut être supérieur à deux fois celui du service bancaire de base », soit 33 euros à la grosse louche. Il donnerait accès aux mêmes services que ceux du service bancaire de base, mais serait moins restrictif. ■

B.H.